



BOURSES D'ÉTUDES 2E ET 3E CYCLES

L'Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM) offre trois bourses de 1 000 \$ à des étudiants(es) inscrits(es) dans un programme d'infirmière praticienne spécialisée en santé mentale (IPSSM), de maîtrise ou doctorat en sciences infirmières.

Le but est de promouvoir l'avancement des soins infirmiers en santé mentale et de souligner le potentiel remarquable des candidats(es) en accordant une aide financière aux infirmières et infirmiers poursuivant des études aux cycles supérieurs.

ADMISSIBILITÉ

- Détenir la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu;
- Posséder au moins (1) année d'expérience professionnelle récente en soins infirmiers psychiatriques et ou de santé mentale (intervention clinique, enseignement, administration ou recherche);
- Être membre en règle de l'OIIQ;
- Être membre de l'AQIISM;
- Être admis dans un programme d'étude de maîtrise ou de doctorat en sciences infirmières.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Compétences professionnelles;
- Objectifs et plan de carrière;
- Contribution à l'avancement des soins infirmiers psychiatrique et/ou santé mentale;
- Excellence du dossier académique.

MONTANT DES BOURSES

- Le montant des bourses est de 1 000 \$ chacune.

PIÈCES REQUISES

1. Lettre comportant la présentation de votre parcours et de vos motivations (*indiquer les coordonnées, le numéro de permis de l'OIIQ, le numéro de membre de l'AQIISM, le programme d'études. La lettre devra inclure les raisons pourquoi l'AQIISM devrait encourager ce projet d'études et ce qui motive votre démarche universitaire. Indiquez comment celle-ci s'inscrit dans le plan de carrière en référant aux expériences antérieures s'il y a lieu, et comment vous utilisez d'ores et déjà les apprentissages de votre formation dans votre pratique ou ailleurs, ainsi que la contribution*

à l'avancement des soins infirmiers psychiatrique et/ou en santé mentale.) (Maximum 1 page)

Pour les étudiants (es) inscrits (es) à la maîtrise ou au doctorat : Fournir dans cette section un bref résumé du projet de recherche proposé (*1 page supplémentaire maximum*).

2. Curriculum vitae (*faire état des expériences en soins infirmiers, des activités de maintien et de développement de la compétence, des publications, communications scientifiques et réalisations ainsi que des prix et bourses obtenus*);
3. Relevé de notes des études universitaires;
4. Une lettre de recommandation
 - Provenant du milieu clinique : Chef de service, chef de programme, coordonnatrice, supérieur immédiat (ASI, ICASI, SAC), conseillère en soins ayant connu la candidate au cours de ses études, stages ou emplois en sciences infirmières.
 - Ou**
 - Provenant du milieu académique : Directrice de programme, professeure, responsable de la maîtrise ou du doctorat, superviseuse clinique ou chargée d'enseignement.

ENGAGEMENT DES LAURÉATS

En retour de la bourse reçue, le partage de vos travaux de recherches dans le cadre d'un atelier ou d'une affiche dans un colloque ultérieur, ou d'un article dans la revue Vision infirmière serait enrichissant pour notre communauté.

REMISE DU DOSSIER

Date limite de remise du dossier : 15 mars 2025

La remise du dossier se fait directement sur le site de l'AQIISM via le formulaire en ligne.